

territoire uniquement pour y exploiter les richesses minérales et pour qui les indigènes, qui croient que les territoires sont à eux depuis des générations, sont quantité négligeable.

Il est évident que les indigènes du Nord canadien ne reçoivent pas leur juste part de la richesse que crée l'exploitation des ressources minérales de la région. En outre, il y a des preuves de plus en plus nombreuses qu'il n'existe pas de plan d'ensemble visant soit à protéger l'environnement et la faune de nos régions nordiques, dont dépendent bien de ces indigènes, soit à établir une structure économique de base qui prévoirait d'autres sources d'emploi. Il y a aussi des preuves de plus en plus évidentes que l'absence dans le Nord à l'heure actuelle de planification de l'activité économique et de l'exploration nuit à bien des éléments de l'environnement.

Nous avons parlé de planification à l'égard du Nord canadien. Le moins qu'on puisse dire c'est qu'il est honteux que le règlement relatif à l'utilisation des terres, qui aurait aidé à donner une orientation appropriée au développement économique dans le Nord, n'ait pas encore été mis en vigueur par le gouvernement. Ce règlement, promis depuis de longs mois, aurait dû être mis en application dès le début de l'activité économique et des travaux d'exploration dans nos régions septentrionales. Je ne vois absolument aucune raison justifiant le délai, et je dis aujourd'hui au ministre et à la Chambre que le règlement devrait s'appliquer à l'ensemble du Nord canadien et non pas seulement à quelques régions désignées comme ce serait apparemment l'intention à l'heure actuelle.

Le Conseil des sciences du Canada a très bien exposé le problème dans un de ses communiqués l'an dernier. Il recommandait un effort spécial dès maintenant dans l'Arctique. Il ajoutait:

Vraisemblablement, on se mettra bientôt à exploiter vigoureusement les ressources de l'Arctique sans avoir mené une étude suffisante de l'environnement naturel. Par conséquent, il est plus que probable que l'aménagement du Nord entraîne la création d'une nouvelle série de problèmes de l'environnement qu'il eût été bien plus facile d'éviter que de résoudre. A cause du coût élevé, on envisage actuellement de restreindre les études écologiques de l'Arctique, malgré le rythme trop lent actuel. Et pourtant, ce serait l'occasion pour le Canada de s'efforcer d'orienter l'aménagement d'une grande région naturelle dans une voie idéale, selon un processus fondé sur une analyse préalable réfléchie des conséquences de différentes méthodes.

On recommande, parallèlement aux divers aspects de l'exploration pétrolière et minière et des transports dans l'Arctique, un programme intensif de recherche sur l'environnement. On devrait accorder la grande priorité à des inventaires de ressources renouvelables qui permettraient une classification des réseaux écologiques de l'Arctique et la définition de la répartition des différentes sortes de nappes phréatiques gelées. Il faudrait amorcer ces études immédiatement. Une étude de la productivité des réseaux écologiques de l'Arctique, notamment la toundra et la taïga, est d'égale importance. Il est fort à regretter qu'on ait omis des propositions canadiennes portant sur le programme biologique international une étude des réseaux écologiques de la toundra. La recherche est absolument nécessaire sur les répercussions de la technologie moderne sur les ressources à renouvellement lent de l'Arctique auxquelles est adapté le mode de vie des indigènes.

Du fait de la dissémination de la population de l'Arctique, il est improbable que le développement suscite une forte réaction publique. Dans ces conditions, une politique et des initiatives gouvernementales plus positives sont de mise.

Dans cette déclaration, le Conseil des sciences du Canada indiquait au gouvernement la marche à suivre pour mettre en valeur nos régions septentrionales. J'aimerais maintenant prendre quelques instants pour faire état du développement auquel on procède effectivement à l'heure actuelle. Je voudrais rapporter ce que le ministre a dit le 11 mars 1971 à l'émission «Encounter». Voici ce qu'il a dit au sujet de la pollution des eaux du Nord:

Nous avons dit que personne n'utiliserait les eaux du Nord si on les polluait. Nous n'imposerons pas d'amende, nous condamnerons tout simplement les cours d'eau. Nous mettrons donc le Nord en valeur en évitant de répéter les erreurs que nous avons commises dans le Sud.

D'un côté, le ministre des Affaires indiennes et du Nord canadien nous dit que le gouvernement a un programme de développement du Nord qui réglera la pollution des cours d'eau de cette vaste région. Puis aujourd'hui, il se vante de l'adoption de plusieurs lois sur le développement nordique, entre autres celle sur les eaux intérieures du Nord. Nous avons adopté cette loi lors de la session de 1969-1970. Aujourd'hui, je lui ai demandé si on l'avait promulguée et il m'a répondu qu'il l'ignorait. Je peux lui dire qu'on n'a pas promulgué cette loi adoptée il y a un an et demi et qui aurait protégé les cours d'eau du Nord canadien. Le ministre a l'audace de venir nous dire que le gouvernement dispose d'une mesure législative, laissant entendre au grand public qu'il est prêt à agir contre la pollution. C'est le ministre qui est à blâmer. Puisque nous avons adopté une mesure législative, nous devons l'appliquer et, de la sorte, protéger nos eaux contre la pollution.

• (5.00 p.m.)

M. Nielsen: Ils croient que s'ils la couvent assez longtemps, elle sortira de sa coquille.

M. Harding: J'ai ici une déclaration, probablement destinée au Conseil territorial, qui émane de M. D. J. C. Horwood, du ministère de la Santé nationale et du Bien-être social; il signale au gouvernement fédéral les problèmes que pose la pollution dans le Territoire du Yukon, en particulier dans le fleuve du Yukon. Il y a un peu plus d'un an, nous avons entendu parler de la ville minière de Faro, dont le gouvernement, sauf erreur, aurait conçu le projet. Cette ville déverse maintenant des déchets bruts dans la rivière. Le gouvernement n'avait même pas songé à une usine d'épuration.

M. Nielsen: Il a agi exactement de la même façon à Whitehorse.

M. Harding: Nous constatons que le ministère de la Santé avertit maintenant la population des bords du Yukon de ne pas boire l'eau de certaines parties du fleuve sans l'avoir fait bouillir pendant 15 minutes. Nous parlons maintenant de projets pour 1971. Pour les Canadiens, ce n'est pas une façon de procéder à l'aménagement du Nord.